



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/10/2013

Publication : 02/10/2013

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 26 septembre 2013
Compte rendu affiché le : 3 octobre 2013
Date de la convocation : 17 septembre 2013

Nombre de délégués : 33	Nombre de délégués concernés : 33
En exercice : 33	En exercice : 33
Présents : 19	Présents : 19
Votants : 19	Votants : 19

Présents:

CCPSG : J Y Charbonnier, Besset C, Louat R, Philippon B, Tardy F, A Philippon

CCFL : Séon M, Rousset L, Gonon P,

CCHL: Bruyas JM, Larue M F, Villard P, Berne M, Moralès P, R Bouchut,

SEM : Guyot P

Autres communes: Reynard R, Piot M, Pallandre A,

Secrétaire de séance : Pallandre A

Excusés : Villemagne G, Boudier J P, Vincent G, Lornage F, Lhopital J L, Bussière L, Grange M, Chambonnet M

N° 442 Décision modificative : Budget 2013 du SPANC :

Monsieur le Président présente une décision modificative qu'il est nécessaire de prendre afin d'ajuster le budget 2013.

Trois chapitres en dépenses et un en recette doivent être modifiés :

- En fonctionnement :

	Dépenses	Recettes
Chapitre 022		
Dépenses imprévues	- 1000 €	
Chapitre 013		
Article 673 Titres annulés	+ 1000 €	

En investissement :

	Dépenses	Recettes
Chapitre 45		
Article 4581 Dépenses de tiers	+ 400 000 €	
Chapitre 45		
Article 4582 Recette de tiers		+ 400 000 €

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical approuvent à l'unanimité la décision modificative ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents
Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier
Le 26 septembre 2013
Le Président J Y Charbonnier